



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcsfgt-alsace.fr>

vendredi 21 février 2020 à 20h00 heures
au club-house de la SOGS Avenir

La présidente Corinne Richert ouvre la séance à 20h00.

1. Liste de présence :

Présents : Corinne Richert (Str65), Michel Kuntz (UTC), Pierre Mappes (ACS), Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Alain Braun (UTC)
Absent : Alain Piolet (UTC)

2. Approbation du PV de la réunion du 29 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Finances

Corinne Richert et Michel Kuntz ont pris rendez-vous au Crédit Mutuel Esplanade le 11 février dernier, pour mise aux normes et actualisation des comptes.

L'intitulé a été mis à jour : Comité Départemental du Bas-Rhin – activité tir à l'arc.

Les pouvoirs sont actualisés pour le trésorier et le contrat correspond aux normes de sécurité.

Corinne Richert a remis ce jour au trésorier un carnet de chèques et les extraits de compte.

Apparemment les agences CCM ne fonctionnent pas toutes selon les mêmes règles. En tout cas, celle-ci a répondu à nos demandes.

Les accès banque à distance sont facturés 3,00 € par mois.

Avoir à ce jour : compte-courant : 1 573,13 € - compte épargne : 5 101,91 €.

Opérations faites ou en attente :

- Règlement des inscriptions 2018/2019 par le Strasbourg 65 de 26,00 € de juin 2019. Le chèque est en possession de Corinne Richert qui le remet au trésorier.
- Soutien de 130,00 € accordé par la Commission à l'ACS pour la prise en charge de tournoi de la St Nicolas. Virement fait le 19/2.
- Règlement de 107,00 € à la Fédération pour les inscriptions en championnat de France de 18m. Chèque établi ce jour.
- Une subvention pour les championnats de France de 140,00 € du Grand Est et une autre de 380,00 € du CD67 ont été versées à la Commission.

Opérations à prévoir :

- Règlement pour le championnat de France 25 m en avril.
- Récompenses pour la journée finale de juin.

4. Echos des clubs

L'ACS partage la salle et son matériel avec la 1^{ière} Compagnie d'Arc ce qui entraîne des conflits, aussi bien au niveau des créneaux horaires que de l'utilisation du matériel. Une réunion entre les différents intervenants est prévue pour essayer de trouver une solution à ce problème de cohabitation.

Un jeune a souhaité tirer le samedi après-midi. Aucun encadrement n'étant prévu le samedi, il est fortement déconseillé de lui laisser la disposition de la salle.

UTC : L'effectif est au maximum : près d'une dizaine Enfants/Poussins et près d'une vingtaine d'adultes. En moyenne une vingtaine d'archers participent aux compétitions.

AVENIR : un archer participe actuellement aux compétitions.

STR65 : RAS

5. Comptes-rendus et résultats :

- Challenge de la Saint Nicolas des archers le 8 décembre à l'ACS

37 adultes et 6 jeunes y ont participé. Pour les adultes 14 archers sont venus de Franche Comté (7 de l'ACLS et 7 de LFB25), 8 de l'ACS, 4 du Strasbourg 65, 11 de l'UTC. Pour les enfants, 1 de l'ACS, 1 du Strasbourg 65, 4 de l'UTC.

Il s'agissait d'un tir traditionnel sur cibles animalières avec handicap pour les catégories hautes.

La Franche Comté a remporté le challenge des Adultes : 1^{er} ACSL, 2^e LFB25V, suivi par l'UTC, l'ACS et le Strasbourg 65.

Chez les jeunes, c'est l'équipe de l'UTC qui l'a emporté devant l'ACS et Strasbourg 65.

Une récompense a également été remise au premier handicapé.

Un repas a été servi pour ceux qui avaient réservé, pour 12 euros.

Le traiteur Nounours a servi le menu prévu : blanc de volaille, spaetzle et dessert. Le café était offert par l'ACS. Le comité remercie l'ACS pour l'organisation.

- 2e tour du championnat 18 mètres à l'ACS les 11 et 12 janvier 2020.

41 archers : 20 UTC, 2 Avenir, 6 Strasbourg 65, 12 ACS et un archer de Franche Comté qui n'avait pu tirer chez lui.

Le tour comptait pour le championnat de France.

Résultat fédéral : 3 champions de France : Corinne Richert (Strbg65) en C8, Thibault Campisi (UTC) en C1J, Nicolas Schell (Str65) en Enfants.

3 vice-champions : Raphaël Braun (UTC) en C8, Ludovic Lerouge (UTC) en C2, Arthur Godard (ACS) en Jeune, 4 podiums Andréa Hertwig (UTC) en C8, Noa Martin (ACS) en Jeunes, Névaia Sacco-Sonrier (ACS) en Enfants, Victor Lemaréchal (UTC) en Poussins.

Aux pauses de chacune des journées, l'ACS a offert une galette des rois.

6. Prochaines rencontres :

- 08/03/20 - Challenge de l'Amitié à l'ACS

Le challenge sera cette année organisé dans la salle du Bon Pasteur de l'ACS.

L'affichette a été diffusée, Bas-Rhin et Franche Comté. Aucun changement n'a été apporté au règlement.

L'ACS propose un menu pour midi (rôti de veau forestier, gratin dauphinois, tarte fine rhubarbe) pour 12 euros. Le café est offert par l'ACS.

Christine et Michel Kuntz assumeront l'arbitrage et la gestion des résultats.

Les archers de Franche-Comté viendront en car.

Le trophée du challenge est actuellement en titre chez l'ACLS pour 2019. LFB25V l'a gagné en 2018 et 2017.

Les inscriptions sont à transmettre à Michel Kuntz (michkuntz@utcronenbourg.fr) qui établira le plan de tir, la date limite étant le lundi 2 mars 2020.

- 25 et 26/04/20 – Championnat d'Alsace 25m comptant pour le Championnat de France sur le terrain de l'Avenir

Ce tour de compétition est prévu pour fin avril. Il comptera aussi pour le classement en championnat de France. Les arbitres prévus sont Jacques Barthel et Michel Chalet. Le plan de tir sera établi par Corinne Richert.

7. Point sur le règlement du challenge en relais par équipes de clubs.

Le règlement se peaufine.

Jacques Barthel l'a actualisé et en a remis un exemplaire à chacun des présents. Il demande à Michel Kuntz de le transmettre au niveau national.

Une simulation de résultats a été faite ainsi qu'une ébauche de feuille de marque par Michel Kuntz.

Une suggestion serait de faire une rencontre amicale en blanc avec des volontaires pour tester le fonctionnement. Une date est à prévoir (un samedi après-midi ou dimanche matin).

8. Divers

- Le projet de modification pour le Certificat médical sportif présenté en fin 2019 est annulé. La règle d'application des 3 ans est maintenue (1^{ère} année certificat avec possibilité d'une reconduction par déclaration de bonne santé pour les sports autorisés les deux années suivantes).
- La Commission Fédérale se réunira en mai 2020 et statuera notamment sur une nouvelle grille de classifications. Pour info, la Franche-Comté a déjà commencé à l'appliquer alors qu'elle n'est pas encore validée. Cela a nui à plusieurs archers dont les scores n'ont pas pu être retenus pour le championnat de France.
- L'arc gaucher prêté par Jacques Barthel à l'UTC a été remis à Corinne Richert lors du challenge de la St Nicolas.

9. - CR de la réunion sur l'homophobie

C'est à l'initiative du CD67 de la FSGT que trois membres de S.O.S. Homophobie ont animé devant des représentants de clubs locaux, une séance d'information sur leurs actions. Leurs missions sont notamment de soutenir les victimes d'actes lesbophobes, gayphobes, biphobes ou transphobes, de prévenir les actes répréhensibles et de militer pour l'égalité des droits. Ils écoutent, répondent, interviennent dans différents milieux (scolaire, professionnel), informent et prennent position auprès des pouvoirs publics.

Leur site Internet : www.sos-homophobie.org apporte moult renseignements sur les droits, les implantations régionales et commissions de travail, ainsi que sur l'actualité de leur lutte.

Un article est lisible dans le numéro 89 du journal En Bref paru en janvier 2020.

Fin de la réunion : 21h50

Prochaine réunion : vendredi 24 avril 2020 à 20 heures à l'Avenir, sous réserve de disposition de la salle.

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz